

Au fil de l'été, le Léguer se fête

Du 20 juin au 11 septembre se déroulera la 25ème édition de l'opération « Le Léguer en fête ». Au programme : balades, expositions et découvertes, pour apprendre à mieux connaître ce cours d'eau costarmoricain labellisé « Site Rivière Sauvage », et son bassin versant.

Le Léguer est une rivière bretonne qui s'étend sur près de soixante kilomètres, dans les Côtes-d'Armor. Rejoint par son affluent le Gouic au niveau de Belle-Isle-En-Terre, son embouchure se situe dans la baie de Lannion. C'est aussi la première et la seule rivière de Bretagne à avoir obtenu le label « Site Rivière Sauvage », une distinction décernée par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages et le Fonds pour la Conservation Des Rivières Sauvages. Ce label national vise à récompenser des « rivières joyaux », et est « un outil au service des gestionnaires des milieux aquatiques d'eau courante pour améliorer la protection et la conservation des rivières qui présentent un bon fonctionnement écologique ». On trouve ainsi une biodiversité variée dans la vallée du Léguer, par ailleurs classée zone Natura 2000 : saumons, mais aussi loutres, lamproie marine, escargot de Quimper...

Chaque année, l'opération « Le Léguer en fête » est organisée. Portée pour cette édition 2021 par les collectivités réunies au sein du Bassin Versant Vallée du Léguer et par l'Office de Tourisme Bretagne Côtes de Granit Rose, elle s'étendra sur tout l'été, du 20 juin au 11 septembre.

Au programme : une quarantaine d'animations gratuites (deux seront payantes, ndlr), réparties en trois grands volets : des « balades patrimoines » tous les dimanches à 17h, des expositions photos intérieures et des exposition intérieures (peinture, photo, cartes postales...), des temps de « découverte » sous la forme de chantiers participatifs et festifs, conférences, concerts de musique ancienne, randonnées, une lecture musicale ou encore un concert « accousmatique » (orchestre de haut-parleurs qui interprète des musiques composées en studio).

Et pour fêter cette 25ème édition du « Léguer en fête », un « lexique sensible » du Léguer sera créé, grâce à des ateliers d'écriture qui auront lieu tout l'été, auxquels les habitants sont conviés.

Tout le programme est disponible sur le site <http://www.vallee-du-leguer.com/>

Consultation sur l'eau, tous concernés !

Il est toujours temps de participer à la consultation sur l'eau menée par le Comité de Bassin Loire-Bretagne et l'Etat, qui se déroule jusqu'au 1er septembre. Pour cela, direction le

site : <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/donnez-son-avis-questionnaire.html>



PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-
VAL DE LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



comité de bassin
Loire-Bretagne

*Donnez votre
avis sur*

DU 1^{ER} MARS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

**les inondations
et le milieu marin**

L'eau

